

SAS LEVY & FRANCO ART

24 RUE BERANGER

75003 PARIS 3

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Certifiés conformes

Bilan Actif

		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
Autres immobilisations corporelles	58 070	17 899	40 171	15 773	
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	30 002		30 002	30 002	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	56 740		56 740	30 440	
	TOTAL (II)	144 811	17 899	126 913	76 216
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	15 000		15 000	15 000
	Avances et Acomptes versés sur commandes	8 328		8 328	
	CREANCES (3)				
Créances clients et comptes rattachés	354 897		354 897	49 862	
Autres créances	122 221		122 221	17 991	
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	282 359		282 359	560 422	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	8 491		8 491	13 015
	TOTAL (III)	791 296		791 296	656 290
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)					
	TOTAL ACTIF (I à VI)	936 108	17 899	918 209	732 505

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

56 740

30 440

Bilan Passif

		31/12/2022	31/12/2021
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	1 000	972
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
Report à nouveau	149 503	18 471	
Résultat de l'exercice	89 226	131 059	
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	249 729	160 503
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		4
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	104 358	96 029
	Emprunts et dettes financières divers (3)	10 292	35 893
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 500	
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	245 840	382 735
	Dettes fiscales et sociales	57 743	57 342
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	153 526		
Produits constatés d'avance (1)	95 220		
	Total des dettes	668 480	572 002
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	918 209	732 505
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	89 226,17	131 059,46
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	666 980	572 002
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	25 352	
(3)	Dont emprunts participatifs		

193 GALLERY

SAS au capital de 10 000 €
24, rue Béranger 75002 Paris
842 134 512 RCS Paris

Ci-après la « Société »

<p style="text-align: center;">PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE D'APPROBATION DES COMPTES DU 30 JUIN 2023</p>
--

A Paris,
Le trente juin deux mil vingt-trois,
A Dix heures,

Les associés de la Société se sont réunis audit siège sur la convocation du Présent faite dans les formes et délais légaux. Sont présents :

- **Monsieur César LEVY**, titulaire de 8000 actions de la Société, sur les 10 000 actions composant le capital social ;
- **Madame Linda FRANCO**, titulaire de 2000 actions de la Société sur les 10 000 actions composant le capital social ;

La séance est présidée par Monsieur César LEVY, en sa qualité de Président de la Société. Il constate que nombre d'actions représentées par les associés présents permet de satisfaire aux règles de quorum et de majorité, que l'assemblée est donc déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président met à disposition les documents suivants :

- Les comptes annuels de l'exercice ;
- Le texte des résolutions proposées à l'approbation de l'assemblée.

Le président rappelle que l'Assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Approbation de la rémunération du Président ;
- Délégation de pouvoirs.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉOLUTION

Les associés approuvent les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022 tels qu'établis, faisant ressortir un bénéfice d'un montant de 89 226,17 €, et les opérations traduites dans les comptes. En conséquence, l'assemblée donne quitus au Président pour sa gestion au cours dudit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée, après avoir constaté que le bénéfice de l'exercice s'élevait à 89 226,17 € euros.

En conséquence, les bénéfices de l'exercice sont affectés ainsi :

- Au compte « Report à nouveau » : 89 226,17 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉOLUTION

Les associés approuvent les rémunérations allouées au Président quant à leurs fonctions au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2022 et dont le montant figure sur les comptes mis à disposition des associés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RÉOLUTION

Les associés confèrent tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

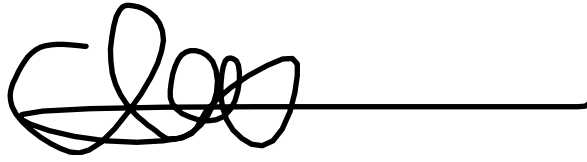
L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture.

Fait à Paris, en 5 exemplaires originaux,

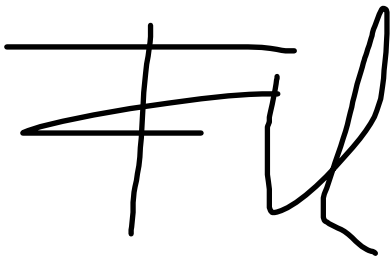
Monsieur César LEVY

Associé

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Madame Linda FRANCO

Associée

A handwritten signature in black ink, featuring a stylized 'F' and 'R' with a vertical line through them, and a long horizontal stroke above the 'F'.